L'ÉBOULEMENT DU CHARBONNAGE DE HOMPENT A BEYNE-HEUSAY

Les corps de deux victimes ont été dégagés hier

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Toute la galerie principale du charbonnage de Hompent a été dégagée. On est arrivé dans la taille tragique où se trouvent les quatre victimes. Samedi matin, à 6 h. 30, l'équipe des sauveteurs a découvert le premier cadavre : ses pieds sont apparus d'abord, puis les jambes. On a pu identifier la victime, un nommé Dambiler. Le corps était couché sur le côté, un des bras replié au-dessus de la tête.

Il a été remonté vers 9 h. Le médecin qui a examiné le corps a constaté que la mort était due à une fracture du crâne.

En poursuivant les travaux, les sauveteurs ont découvert vers 11 h. 30, un nouveau corps et dans l'après-midi de samedi, on put le ramener : c'était le cadavre de Lambert. En signe de deuil, le travail a cessé dans le charbonnage, mais les sauveteurs continuent à rechercher les deux cadavres qui restent dans la fosse.

LA SITUATION DES PETITS ARTISANS FRAPPÉS PAR LA CRISE

M. Saubol, président de l'Union départementale des Maîtres Artisans du Nord, a adressé à M. Delcourt, député du Nord, un télégramme signalant la pénible situation faite aux artisans atteints par la crise.

Ceux-ci ne sont pas admis aux fonds municipaux de chômage et ne peuvent recevoir que l'allocations des caisses mutuelles.

Or, celles-ci, par suite des retards apportés par le Ministère du Travail au versement des subventions de l'Etat, ne peuvent plus faire face à leurs obligations.

M. Pierre Delcourt, député du Nord, a signalé cette situation à M. le Ministre du Travail et à M. le Préfet du Nord, en les priant de prendre toutes dispositions utiles pour permettre aux caisses mutuelles artisanales de poursuivre leur œuvre de solidarité à l'égard des artisans frappés par la crise économique.

A PROPOS DU CANAL DU NORD

Dans une question écrite, M. RAMETTE, député du Nord, expose à M. le Ministre des Travaux Publics :

« Que l'opinion publique, en particulier l'opinion ouvrière des départements du Nord et du Pas-de-Calais, est profondément attachée à la réalisation du projet connu sous le nom de « Canal du Nord ».

» Que de toute évidence, tant du point de vue économique comme en ce qui concerne la lutte contre le chômage, la mise en œuvre d'un tel projet doit être considérée comme une affaire urgente et demande :

» a) Où en sont les études en vue de la réalisation de ce canal ?

» b) Quel est le montant des travaux prévus, soit qu'il s'agisse d'un canal accessible à des péniches ou chalands de 300 tonnes maximum, ou des péniches ou chalands de 600 tonnes au maximum ?

» c) Quel est le délai dans lequel pourraient être effectués les travaux pour l'une ou l'autre solution ?

» d) Quel est le point de vue du Gouvernement sur l'opportunité de l'ouverture des chantiers pour l'établissement de ce canal ? ».

AU COMITÉ DE DÉFENSE DES ASSURÉS SOCIAUX DE LA RÉGION DU NORD

Le Bureau Provisoire s'est réuni vendredi au Cabaret Flamand, 23, place Rihour, à Lille.

L'élaboration des statuts et l'organisation de la Société ont fait l'objet d'une étude très approfondie.

Une assemblée générale, prévue dans un délai rapproché, donnera une existence définitive au Groupement appelé au plus grand avenir.

NOMINATION DE JUGES DE PAIX

Sont nommés juges de paix de :

Amiens, cantons Nord-Est et Nord-Ouest (1re classe), M. Duriez, juge de paix de Douai, canton Nord (Nord) (2e classe), en remplacement de M. Beaussoleil.

Amiens, canton Sud-Est, et Villers-Bocage (1re classe), M. Blaquart, juge de paix de Fontainebleau et Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne) (2e classe), en remplacement de M. Voinchet.

Calais, canton Sud-Est (1re classe), M. Souhaitin, juge de paix de Samer et Desvres (Pas-de-Calais) (2e classe), en remplacement de M. Chenut, décédé.

Lens, canton Ouest (1re classe), M. Caillere, juge de paix de 2e classe personnelle à Lens, canton Est (hors classe), en remplacement de M. Picaud, qui a été nommé juge de paix à Lille, cantons Ouest et Nord (Nord).

Lens, canton Est (hors classe), sur sa demande, M. Gaquerre, juge de paix de Noisy-le-Sec (Seine) (hors classe).

Lille, cantons Est et Nord-Est (1re classe), M. Deparis, juge de paix de Douai, canton Sud, et Arleux (Nord) (2e classe), en remplacement de M. Gaquerre, qui a été nommé juge de paix à Noisy-le-Sec (Seine).

Douai, canton Sud, et Arleux (2e classe), M. Facque, juge de paix de 3e classe personnelle à Lillers, Laventie et Norrent-Fontes (1re classe).

Valenciennes, canton Est, et Condé-sur-l'Escaut (1re classe), M. Jean, juge de paix de Dieppe et Offranville (2e classe), en remplacement de M. Pétain, qui a été nommé juge de paix à Lille, cantons Sud-Est et Sud (Nord).

LE CONGRES DE LA 1re UNION REGIONALE UNITAIRE

Hier s'est ouvert le Congrès de la 1re Union Régionale Unitaire (Nord et Pas-de-Calais) au Palais de la Bière. 126 délégués participent à ces travaux.

Toute la journée fut occupée à la discussion du rapport d'activité présenté par M. Bourneton, secrétaire régional. 25 orateurs ont participé à cette discussion.

Voici le communiqué qui nous a été transmis à l'issue de cette premiers journée :

« Deux problèmes ont dominé ce débat. D'abord l'offensive patronale dans la région et la résistance ouvrière.

Les grèves de Trith-Saint-Léger, de Louvroil, notamment, ont été étudiées. Les délégués des syndicats sont venus expliquer comment se déroulent ces mouvements, comment ils furent déclanchés, comment les métallos occupèrent l'usine.

» En rapport avec cette lutte, les questions de l'unité d'action et de l'unité syndicale furent évoquée. A Trith et à Louvroil, ouvriers unitaires, confédérés, chrétiens, luttent côte à côte, avec la même courage contre leur ennemi commun : le patronat. Et c'est là, naturellement, le chemin qui mènera à l'unité syndicale.

» A la fin de la séance de l'après-midi, Martha Desrumeaux présenta un important rapport sur l'organisation.

» Au début de la séance du matin, le Congrès observa une minute de silence à la mémoire de Koulbychev, vice-président du Conseil des Commissaires du Peuple de l'Union Soviétique, décédé. Une résolution visant la solidarisation avec les mesures prises contre les terroristes russes et désapprouvant la position de certains dirigeants confédérés, ainsi qu'une résolution de solidarité avec les grévistes de Millau, ont été adoptées. »

Le Congrès se poursuit aujourd'hui.

LA GRÈVE de Trith-Saint-Léger

Une délégation d'ouvriers a été reçue au ministère du Travail

Une dizaine d'ouvriers délégués par les grévistes de Trith-Saint-Léger se sont rendus à Paris, en vue de demander au ministre du Travail qu'il veuille bien intervenir pour hâter la solution du conflit.

En l'absence de M. Jacquier, la délégation a été reçue par le directeur de son cabinet auquel elle a exposé la genèse et les conséquences du conflit et demande qu'il transmette au Ministre les désiderata des grévistes, notamment en ce qui concerne l'admission de ceux-ci au bénéfice des secours de chômage, en attendant la solution.

Le directeur du cabinet a promis aux délégués de mettre le ministre au courant de leurs revendications et de préparer une nouvelle entrevue au cours de laquelle ceux-ci pourront s'entretenir directement avec M. Jacquier.

Cette entrevue aurait lieu dans le courant de la semaine.

COUR D'APPEL DE DOUAI

BANQUEROUTE A BOULOGNE

Le sieur Cathelain était commerçant à **Boulogne**. Il avait fait, en 1930, une faillite de 500.000 francs, alors qu'il était associé à un nommé Marez.

Ayant voulu refaire son commerce, à son compte, cette fois, Cathelain ne fut pas plus heureux et se voyait, en 1934, poursuivi devant le tribunal correctionnel, pour banqueroute.

Il laissait un passif de 40 000 francs. Il fut condamné à un mois de prison.

En appel, après plaidoirie de Me Reisenthel, **la Cour porta cette sanction à deux mois de prison, mais elle accorda le sursis au prévenu.**

ABUS DE CONFIANCE A LILLE

Philippe Huck a acheté des marchandises pour le compte d'un tiers, il en a vendu une partie, mais n'a pu rendre de comptes. Le tribunal de Lille le condamna à un an de prison et 20.000 francs de dommages-intérêts.

L'arrêt stipule que la mauvaise foi de Huck — du reste en état de récidive — est établie. **Le jugement de Lille est confirmé dans toutes ses dispositions.**

A PROPOS DE LA DÉCOUVERTE DES OSSEMENTS D'UN SOLDAT ALLEMAND A WALLERS

M. Jean-Baptiste Lecœuvre, fossoyeur de la commune de **Wallers**, depuis 1933, dut, il y a quelques jours, procéder à l'exhumation de M. Louis Fontaine, père de Mme veuve Delcourte-Fontaine ; celle-ci assistait à l'opération.

A 1 m. 10 de profondeur, et sur le cercueil de M. Fontaine, M. Lecœuvre découvrit les restes d'un soldat allemand enveloppés dans une toile ; aucune plaque, aucune indication ne permit l'identification de ce soldat : la couleur des débris d'uniforme permit seule de reconnaître la nationalité. Après le retrait du cercueil, les restes du soldat furent replacés dans la fosse et celle-ci comblée.

L'autorité administrative vient d'être saisie des faits ; on dit que le fossoyeur a procédé à l'exhumation d'un soldat allemand.

La gendarmerie a interrogé M. Lecœuvre ; il déclare avoir agi de bonne foi, il ignorait qu'il devait accomplir des formalités. L'enquête se poursuit.

LA CHASSE D'UN CHALUTIER OSTENDAIS PAR UN GARDE-COTE FRANÇAIS

Nous avons signalé qu'un chalutier Ostendais qui pêchait dans les eaux territoriales françaises, par de savantes manœuvres et malgré une canonnade assez vive d'un garde-côte français, avait réussi, non sans avaries, à gagner la pleine mer et son port d'attache.

Le nom du garde-côte avait été soigneusement caché. Or, de renseignements recueillis hier, il s'agit de l'aviso « Ardent », ordinairement attaché au port de **Boulogne**. Le capitaine de frégate commandant le bateau aurait reçu l'ordre de déposer un rapport circonstancié des faits, une intervention diplomatique devant s'ensuivre.

UNE GOÉLETTE BOULONNAISE ENTRA EN COLLISION AVEC UN STEAMER

Par suite de la tempête un abordage s'est produit à 10 milles au large de l'île de Groix entre le steamer « Guermor » et une goélette boulonnaise faisant route sur Cardiff.

Le bateau abordeur a ramené la goélette gravement endommagée à Lorient. Il n'y a eu aucun blessé.

A LA COMMISSION D'ASSURANCE ET DE PRÉVOYANCE SOCIALES

M. DELCOURT, DÉPUTÉ DU NORD, DÉSIGNÉ RAPPORTEUR DES DIFFÉRENTS PROJETS RELATIFS AUX ACCIDENTS DU TRAVAIL

La Commission d'Assurance et de Prévoyance Sociales vient de charger M. Pierre Delcourt, député du Nord, de lui faire un rapport sur :

a) Une proposition de loi tendant à généraliser l'application de certaines dispositions de la loi du 30 avril 1931, concernant le rajustement des rentes des mutilés du travail.

b) Sur une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à demander l'inscription à l'ordre du jour du Sénat du projet de loi modifiant la loi du 9 avril 1898, concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Chevallier, ancien notaire, est nommé juge à **Hazebrouck**.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 27 janvier. — Soleil : lever, 7 h. 30 ; coucher, 16 h. 37 ; Lune : lever, 0 h. 14 ; coucher, 9 h. 54.

Aujourd'hui : Saint-Julien. — Demain : Saint-Charlemagne.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 26 janvier 1935 à 18 h. : Baromètre : 757 mm. 6 ; hausse depuis la veille, à 18 h. : 6 mm. 9 ; Thermomètre : Fronde : 8 ; Minima : 3.7 ; Maximma : 8.9 ; Etat hygrométrique : 95 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : 9 mm. 2 ; Direction du vent : Nord ; Force : fort ; Direction des nuages : Peu d'observations ; Etat du ciel : couvert ; grêle, neige ; Prévisions pour aujourd'hui : Froid ; giboulées.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Ciel très nuageux avec éclaircies et quelques averses de pluie ou de neige suivies d'amélioration ; Vent du secteur Nord, passant à Nord Est assez fort et irrégulier ; Température en baisse assez forte. Minimum de température en baisse assez forte sur le ventilé.

DEUIL. — On annonce de Paris la mort de M. Paulin Grandel, Chevalier de la Légion d'Honneur, administrateur et ancien directeur général des Etablissements Kuhlmann, président du Conseil d'administration de l'Association des Propriétaires d'Appareils à vapeur du Nord de la France.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Depôt de vente : 36, rue du Collège

Le Dimanche Roubaisien

Musées Weerts et des Beaux-Arts. — Ouverts de 10 à 13 heures.

Caisse d'Epargne. — Ouverte de 9 à 10 h. 30.

Etablissements de bains. — Ouvert de 8 à 11 heures.

Concert de carillon. — Audition de 11 heures à midi.

SERVICE MÉDICAL

Médecins de service. — MM. Richir, 27, rue Parmentier, Tél. 336.03 ; Beaugrand, place de la Fraternité, Tél. 330.06.

Pharmaciens de service. — MM. Verdin, 48, rue de la Vigne ; Lhuillier, 1, place de l'Avenir, intersection rue Linné et boulevard de Fourmies.

LES SPECTACLES

Colisée. — « Les Compagonns de la Nouba ».

L'Etoile d'Or. — « Milton ».

Cinéma Noël. — 75, rue Jouffroy : « Les Compagnons de la Nouba ».

Maison des Tramways. — « Bach, Millionnaire ».

Royal Leleu. — 66, rue Lacroix : « Famille Nombreuse ».

Faites des économies en profitant de la Quinzaine-Réclame à l'EPEULE-ALOUETTE

M. BERTRAND BOURGOIS secrétaire administratif de l'Union des Mutilés, chevalier de la Légion d'honneur

Nous apprenons que la croix de chevalier de la Légion d'honneur vient d'être attribuée à M. Bertrand Bourgeois, le sympathique secrétaire administratif de l'Union des Mutilés et Réformés de Roubaix, Lannoy et leurs cantons, pour le dévouement qu'il ne cesse d'apporter dans les lourdes charges qui lui incombent au sein de cette belle association. Le noveau chevalier, quoi qu'étant grand mutilé, obtient cette haute distinction à titre exceptionnel pour services rendus à la cause des mutilés de guerre.

M. Bourgeois est né à Roubaix le 22 avril 1887, et habite en cette ville, au Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance. Faisant partie de la classe 1907, il fut incorporé en octobre 1908, nommé caporal en septembre 1909, et renvoyé dans ses foyers en 1910. Il fut ensuite mobilisé le 2 août 1914 et affecté au 56e bataillon de chasseurs à pied, formation avec laquelle il fit une grande partie de la campagne, c'est-à-dire jusqu'au jour où il fut grièvement blessé au Bois-de-Chenoz (Alsace). Il dut être amputé de l'avant-bras droit et il est également atteint de nombreuses blessures aux jambes, provoquées par l'éclatement d'une grenade.

Sa vaillante conduite lui valut l'attribution des nombreuses citations suivantes : à l'ordre de la Brigade, du 10 mars 1916 ; à l'ordre du Bataillon, du 22 septembre 1916 ; à l'ordre de l'Armée, du 28 novembre 1917 ; d'une citation collective à l'ordre de la Division, du 11 mai 1917 ; d'une autre citation collective à l'ordre de la 163e Division, du 3 mai 1917. D'autre part, M. Bourgois, qui fut nommé sergent en février 1916, est titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre, de la médaille de bronze de la Prévoyance Sociale et d'une mention honorable de la Mutualité.

Il est membre fondateur de l'Union des Mutilés et Réformés de Roubaix, Lannoy et leurs cantons ; membre du Conseil d'administration et trésorier de la dite association depuis sa fondation en 1919 ; secrétaire général depuis avril 1920 ; correspondant de l'office départemental des Pupilles de la Nation et membre de la commission permanente du Canton de Roubaix-Est ; membre du Comité roubaisien en faveur des Orphelins de la Guerre ; membre du Comité des fêtes de bienfaisance depuis 1920 ; membre du Comité départemental des Mutilés du Nord ; membre suppléant à la Confédération Nationale des Mutilés et Réformés.

M. Bertrand Bourgois a pris une part très active dans l'organisation et la mise en route de l'association dont il est le secrétaire général. Il a mis sur pied tout un service de secrétariat qui a rendu, aux membres, les plus signalés services, par l'établissement de leurs dossiers de revendications et dans les relations qu'ils ont pu avoir avec les diverses administrations. Par son exactitude aux réunions du Conseil d'administration, par ses conseils éclairés et par son dévouement inlassable, il a contribué, pour une large part, dans la distribution des secours divers qui se montent à 235.260 fr., ainsi que dans la constitution d'un fonds de réserve fait en prévision de la retraite à servir à chaque membre et qui se monte actuellement à la somme de 415.300 francs.

Il s'est également beaucoup dépensé pour l'œuvre des tuberculeux de l'Association qui a permis d'envoyer, en traitement au sanatorium de Gorbio, une dizaines de malades. Les sommes dépensées pour frais de séjour ont été de 43.500 francs.

Il n'a pas ménagé son temps à l'organisation du Congrès des Associations de Mutilés et Combattants du Nord, en 1927. Il en a été l'ordonnateur avisé dans tous ses détails, s'occupant notamment de l'organisation du Livre d'Or, qui a permis, à l'Union des Mutilés de Roubaix, de verser à la Fédération du Nord une somme de 88.197 francs pour la Caisse du Foyer et de l'Invalide de Guerre du Nord. Il a également donné son concours apprécié au comité de la British Legion en 1926, ainsi que dans les diverses œuvres de l'Union des Mutilés et Réformés surtout pour les habitations à bon marché, la Mutualité et le Foyer du Mutilé.

L'annonce de l'attribution de cette haute distinction sera certainement bien accueillie par les nombreux amis que M. Bertrand Bourgois compte, tant à Roubaix, que dans le département du Nord ainsi que dans toutes les associations de mutilés de France.

LOTERIES Nationale et Régiane Libérées
BILLETS — POCHETTES — DIXIÈMES SANS FRAIS
BANQUE NORD IMMOBILIER
LILLE : 115, rue de Paris (angle rue du Molinel) ; ROUBAIX : 122, Grande-Rue ; TOURCOING : 12, rue Carnot (angle rue Chanzy). 227

LE 75e ANNIVERSAIRE DE LA GRANDE FANFARE

L'année 1935 sera une année jubilaire pour notre réputée Grande Fanfare. Fondée en 1860, il y aura donc 75 ans que cette société si chère au cœur des Roubaisiens, s'est mise au service de la chose publique.

Au cours de ce laps de temps, elle s'est évertuée sans relâche, tant dans notre ville qu'à l'étranger, à maintenir bien haut le renom artistique de Roubaix.

Pas de fêtes, pas de manifestations artistiques, philanthropiques ou autres, où son concours apprécié, ne fut remarqué.

Pour commémorer dignement ce jubilé son Comité met actuellement à l'étude un projet de fêtes remarquables qui se dérouleront les dimanches 19 et 26, lundi 27 mai.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge

LA STATISTIQUE DE LA POLICE EN 1934

On s'attendait à ce que l'année 1934, année de crise économique et de chômage, amena une recrudescence de l'activité néfaste des malfaiteurs, il n'en fut pas ainsi, et dans son ensemble cette année fut plutôt calme si nous en croyons la statistique établie par les services de police concernant les individus poursuivis pour crimes et délits pendant cette période.

Au chapitre des délits, nous en trouvons 207, dont 34 concernant des individus de nationalité étrangère, pourcentage assez faible pour une population de 18.000 étrangers sur un total de 117.000 habitants. Il s'agit de 207 personnes qui ont été mises en état d'arrestation et maintenues par le Parquet, ou mises en liberté provisoire.

Les inculpations dont elles furent l'objet se répartissent comme suit : 60 vols, 54 affaires de coups et blessures, 12 escroqueries et abus de confiance, 4 vols d'automobiles, 5 outrages aux bonnes mœurs, 7 bris de clôture, 7 affaires de fraude en douane, 10 de port d'arme prohibée, 7 infractions à arrêté d'expulsion, 4 outrages et rebellions à la police, 2 affaires de coups et blessures involontaires, 2 banqueroutes frauduleuses, 3 de grivèlerie, 1 d'entrave à la liberté du travail. Onze employeurs ont été poursuivis pour avoir occupé des étrangers non autorisés par la carte de « travailleur industriel » à remplir un emploi salarié. Enfin trois individus dont deux femmes ont été arrêtés sur les indications du bulletin hebdomadaire de police criminelle.

Le service anthropométrique a mensuré et photographié 193 individus dont 48 étrangers en vue de leur identification.

D'autre part, les faits qualifiés crimes, assassinats, meurtres, fabrication et émission de fausse monnaie, vols qualifiés, n'ont donné lieu à aucune arrestation.

Il faudrait ajouter à cette statistique, toutes les enquêtes menées, toutes les recherches entreprises pour découvrir les auteurs de faits répréhensibles, et aussi les centaines et centaines de procès-verbaux, qui vont se régler en justice de paix, et les constatations faites pour les accidents d'automobiles toujours plus nombreux.

Enfin, les nouvelles lois votées ces dernières années par le Parlement n'ont pas manqué d'accroître le travail des commissariats de police de plus en plus envahis par la paperasserie.

Les Postes DESMET
vous recommandent leur Agent dévoué
DESPRIET 33 Rue Watt ROUBAIX 3023

CONCERT DE CARILLON

Voici le programme du Concert de Carillon qui sera exécuté aujourd'hui : « Le Fils du Roi », de Gioire ; « Salut ô douce étoile » ; « O Roi des Cieux » ; « Petites Musiques » de Schmitt ; « Andante », de Mozart » ; « Marche ».

ENCORE UNE ATTAQUE NOCTURNE

Mlle Madeleine Verbraecielle, 23 ans, sténo-dactylo, demeurant 23, boulevard d'Halluin, fut victime d'une agression, tandis qu'elle attendait le tramway à l'arrêt du boulevard de la République. Un individu lui enleva son sac à main contenant une vingtaine de francs et divers objets et il prit ensuite la fuite vers le quai de Boulogne. Plainte a été déposée et la police enquête.

AU LEOPARD - FOURRURES PELLETERIES
Mme V. Théllar, 91, Gde-Rue, Rx. T. 311-46
Maison de confiance fondée en 1868

DÉCOUVERTE D'UN FŒTUS

Tandis qu'il baissait une bassinée, vers 10 h., l'éclusier du Pont Ampère remarqua un paquet suspect flottant à niveau d'eau. Le colis fut immédiatement repêché et on put constater qu'il s'agissait d'un fœtus que M. le docteur Richir déclara avoir environ quatre mois et demi de gestation.

M. Deneile, commissaire de police du 4e arrondissement, qui se rendit sur les lieux en compagnie de son secrétaire, ne put que constater le repêchage du petit corps non encore formé. Le magistrat croit se trouvé en présence d'un résultat de manœuvres abortives et il a ouvert une enquête en ce sens.

LA SOIRÉE ARTISTIQUE DES ANCIENS ELÈVES DE L'INSTITUT TURGOT

La représentation donnée par la tournée Baret avec « Peg... de mon cœur » aura lieu lundi 28 janvier, à 20 h. 30, à l'Hippodrome Théâtre. Les portes seront ouvertes à 20 h.

La location aura lieu dimanche 27, de 10 h. à midi, dans la salle municipale des fêtes, rue de l'Hospice.

La carte de 1935 sera exigée à l'entrée de l'Hippodrome. Les membres qui ne la possèdent pas encore pourront la retirer au contrôle.

LA GUERRE EVITEE
grâce aux nouveaux prix. Balatum, Lino, etc., 9 fr. le m2 pose et livraison partout. Papiers-Peints Leroy 1935. Couleurs en boîte, le kg. 3 fr. 50. Peinture, Vitrerie. Devis gratuit. DEMAY, 78 rue de la Vigne. Tél. 369.81. 3510

LE TRAFIC A LA GARE DE ROUBAIX EN 1934

Les effets de la crise économique se sont fait sentir sur le trafic d'où grande et de la petite vitesse de la Gare du Nord.

Depuis 1931, les opérations sont en dégression en nombre et en tonnages ; la mévente des produits manufactures tant à l'intérieur qu'à l'extérieur a ralenti considérablement le trafic et si l'année 1933 avait été mauvaise, celle qui vient de finir a marqué une nouvelle progression du trafic. Les espoirs entrevus en fin d'année au début du dernier trimestre n'ont malheureusement pas été réalisés.

En grande vitesse, nous constatons une diminution importante que marque déjà le nombre des voyageurs au départ. De 312.803 en 1933, ce chiffre est descendu à 290.707 l'année dernière. Rappelons qu'en 1926, plus de 400.000 voyageurs s'étaient embarqués en gare de Roubaix.

En messageries, la diminution n'a pas été moins importante : de 136.150 expéditions en 1933, le nombre est descendu à 117.166 ; il y a cinq ans, on avait enregistré 185.276 expéditions.

Au départ, les postaux ont suivi la courbe descendante des autres chapitres : postaux intérieurs : 1933, 787.465 ; 1934, 702.280 ; postaux internationaux : 1933, 65.557 ; 1934, 58.667. Ainsi le nombre total des postaux en 1934 s'est élevé à 760.947. Il y a cinq ans, on avait enregistré 446.788 postaux. Cet écart considérable s'explique par le fait que ces dernières années de nombreuses firmes industrielles ont adopté un mode d'expéditions par postaux, pour l'envoi de laines de bonneterie.

Au départ, les bagages se sont élevés à 16.126 avec un tonnage de 725.538 kgs. L'année précédente, on avait relevé 19.800 unités avec un tonnage de 873.895 kgs

Les messageries à l'arrivée atteignirent 37.508 unités d'un poids total de 1.019.138 kilogs ; en 1933, il y avait eu 38.750 pour un tonnage de 1.316.908 kgs. En 1928, le nombre d'arrivages s'élève à 141.336. Quelques chiffres méritenant sur les opérations de la petite vitesse.

Les expéditions qui avaient atteint 120.022 tonnes en 1933 ont descendu à 108.507 tonnes l'an dernier. Dans ces chiffres, les tissus réalisèrent 68.036 tonnes l'an dernier contre 60.424 tonnes en 1933. Quant aux arrivages, de 415.473 tonnes en 1933, ils n'ont plus été que de 322.267 tonnes l'an dernier ; les produits textiles, compris dans ces chiffres avaient été de 34.922 en 1933 ; ils atteignirent 23.900 tonnes en 1934 ; les combustibles minéraux sont descendus de 257.896 tonnes à 207.791 tonnes en 1934.

NOVOL PROCÉDÉ MÉRICAIN
Une minute de sommeil permet... extractions
SANS piqûre douleur danger
Clinique Dentaire MOUSSALLI
93, rue du Collège, ROUBAIX
Téléphone : 318.43
Extraction piqûre : 5 frs
Extraction « Novol » : 15 frs
DENTIERS Toute la gamme depuis ..... 400 fr.

FONDATION DE L'AMICALE HOTELIERE DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS

On nous prie d'insérer :

« Mercredi, à 20 h. 30, a eu lieu, à « La Rotonde », à Roubaix, la première réunion de l'Amicale Hotelière de Roubaix-Tourcoing et environs. La séance fut ouverte par M. Claude Sotret, à qui revient l'initiative et l'organisation de ce groupement.

« Après avoir remercié les patrons et employés présents qui avaient compris la nécessité de cette fondation, il remercia particulièrement M. Georges Delevoie, qui a bien voulu abriter sous son toit, cette première assemblée et aussi le siège de cette société.

« Dans son discours, M. Sotret s'efforça de faire comprendre aux assistants que cette formation ne peut rien avoir de commun avec les syndicats où trop souvent l'on voit se mettre aux prises les parties adverses ; il demanda qu'une entente parfaite et cordiale règne entre patrons et employés et d'éloigner le plus possible toute coalition qui pourrait surgir de part et d'autre. Il faut qu'au sein de ce groupement tous travaillent et se tiennent la main dans la main. Cette motion fut approuvée à l'unanimité tant par les employeurs que par les employés.

« Il aborda ensuite la raison pour laquelle il est nécessaire de fonder ce groupement et il en développa les grandes lignes.

« Sans vouloir porter atteinte à nos camarades lillois qui sont aussi bons que nous dans le travail, les employés de la corporation hôtelière sont trop méconnus à Roubaix-Tourcoing et la logique serait d'avoir recours d'abord au personnel local puisque nous faisons toujours appel aux Lillois suivant nos besoins. »

« M. Sotret demanda et obtint qu'un bureau de placement soit créé à « La Rotonde », où tous les patrons pourront se procurer le personnel voulu en un laps de temps restreint. Il insista près des patrons pour que, dès à présent, ils se renseignent près de M. Delevoie pour leurs extras et en cas d'insuffisance de personne ce dernier se procurera lui-même, à Lille, les éléments manquants.

Le bureau est actuellement formé de six membres, dont 3 patrons et 3 employés. Ce sont : MM. Poulin, président ; Willis, vice-président ; Delevoie, trésorier ; Sotret, secrétaire ; membres : MM. Bernier et Casteiain.

« Les statuts seront élaborés à la prochaine réunion générale du vendredi 31 janvier, à 21 h., à « La Rotonde », rue Pierre-Motte, à Roubaix. Il est indispensable que tous y soient présents.

« La correspondance et les adhésions doivent être adressées au secrétaire, à « La Rotonde. »

MALADIES SECRÈTES
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon, Rx

AU CHORAL NADAUD

L'assemblée générale de cet important groupement dont l'influence a été si heureuse jusqu'à présent pour la cause orphéonique, a eu lieu en son siège, rue Pauvrée, sous la présidence de M. Jean Selle. De nombreuses questions étaient à l'ordre du jour, en particulier l'organisation générale des festivités de l'année 1935 ; une commission spéciale fut nommée pour élaborer le programme d'ensemble.

Une autre question très importante était celle de renouvellement de la Commission et soumettre à son examen ; c'est à l'unanimité que les membres sortants furent réélus dans leurs attributions respectives, recevant ainsi un juste hommage de leur inlassable dévouement et de leur activité.

Il fut ensuite décidé d'organiser une fête intime réservée exclusivement aux membres honoraires et actifs, ainsi qu'à leur famille.

Cette fête aura lieu dans la salle des Fêtes de la société, rue Pauvrée, 26, dimanche 10 février à 16 h. Elle comprendra un magnifique programme auquel prendront part les meilleurs éléments du Choral et aussi l'interprétation d'une comédie par différents artistes de valeur.

La soirée se terminera par un grand bal de famille.

Pour avoir du linge bien fait, voyez la Blanchisserie Ménagère, 32 rue d'Artois (Potennerie) Roubaix. Va à domic. 4050

JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX

Aujourd'hui dimanche aura lieu à 10 h. à la salle du Café Sans Souci, rue du Collège, le cours de jardinage du mois de janvier. Le conférencier exposera les sujets suivants : la couche, la cotière, disposition du jardin potager ; l'assolement ; taille de la vigne. Les personnes étrangères à la société peuvent suivre les cours en s'inscrivant à l'entrée de la salle, comme membres participants, moyennant la cotisation annuelle de 5 francs. A l'issue de la conférence, tombola entre les membres présents.

FOURRURES AU PETIT LOUVRE
18 — Grande-Rue — 18
Grand choix Fourrures et Pelleteries
Maison de conf. Ouv. le Dim. de 9 à 12 4024

ALLOCATIONS MILITAIRES

Il est rappelé aux familles des jeunes gens incorporables en avril prochain, qui désirent solliciter l'allocation journalière, qu'elles doivent déposer leur demande, dans le plus bref délai, à la mairie, Bureau Militaire.

Ce contingent sera composé des jeunes gens, nés du 1er décembre 1913 au 30 avril 1914, ainsi que des ajournés des classes précédentes, reconnus aptes au service militaire en 1934.

Payer sa bière de tout premier choix au-dessous des prix pratiqués dans la région. Recevoir en fin d'année une importante ristourne. Telle est la situation des actionnaires de la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL.

Sociétés et Comités

ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Le service de secrétariat fonctionnera aujourd'hui dimanche au siège, Café de la Rotonde, de 10 h. à midi. Le secrétaire se tiendra à la disposition des membres pour tous renseignements, adhésions nouvelles, ventes de l'insigne, inscription à la Mutuelle au Décès, etc...

GROUPEMENT ARTISANAL. — Aujourd'hui dimanche, permanence de 10 h. à midi au siège, 67, rue des Fabricants, 2e étage. Renseignements sur toutes questions intéressant les artisans. De service : MM. Accou et Holzwarth.

ETERNIT : plat, ondulé, moulure. — E. Hannouille-Wyffels, 5, av. Hannart, Croix. (Tél. Rx. 382.57 et 214.19 3964

ETAT CIVIL

Naissances. — Jean Dominczak, boulevard d'Armentières, 64 ; Françoise Brière, rue de Remiremont, 12 ; Gilbert Renaux, rue Duguesclin, 15.

Publications. — René Cocheteux, négociant, 17, rue Ingres, et Thérèse Duboquet, sans profession, de Willems ; René Vanhoutte, employé, rue Olivier de Derres, cité Vandamme, 22 et Denise Loridan, employé des postes, rue de Cassel, 46.

Décès. — Norbert Stecman, 50 ans, rue de Denain, 50 ; Jeannette Juskowiak, 6 mois, rue de l'Ouest, 1 bis, c. Duvillers 6 ; Victorine Troquette, épouse Decloedt, 27 ans, rue Cugnot, 28 ; Augusta Dubar, épouse Vanmarcke, 44 ans, rue de Leuze, 15 ; Adéline Tedeschi, épouse Descampe, 39 ans, rue du Luxembourg, cité Saint-Louis, 21.

Pompes Funèbres Gles, 49, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 334-21

WATTRELOS

Accidents du travail. — A la société anonyme Flaga, Jules Leclercq, âgé de 24 ans, miroiteur, demeurant à Croix, en glissant est tombé sur le bras, occasionnant un traumatisme du poignet gauche avec fracture probable, nécessitant une radiographie ; 30 jours de repos et incapacité partielle possible du travail.

— A l'usine Leclercq-Dupire, Emile Demeyre, âgé de 14 ans, bambrocheur, demeurant avenue H.-Carette, 5, en voulant décrocher un tube en bois d'une machine en marche, s'est fait prendre la main droite par celle-ci, lui faisant une plaie à l'auriculaire, plaie profonde et contuse de l'annulaire mettant à nu le tendon et articulation ouverte. Un mois de repos et incapacité permanente partielle.

— A la même usine, Auguste Naert, âgé de 66 ans, tisserand, demeurant rue du Château-d'Or, 10, a reçu un coup de navette au cours de son travail, lui faisant une plaie profonde de la main droite avec fracture très probable du 4e métacarpien nécessitant une radiographie. 40 jours de repos et l'ouvrier subira une incapacité permanente et partielle du travail.

La frande. — De service au pavé de la Carluyère, des douaniers de la brigade de Grimonpont ont arrêté Wanda Valzan, âgé de 29 ans, sujet polonais, sans domicile fixe, rencontre avec 2 k. 500 de tabac de contrebande. Par les soins de la gendarmerie, le fraudeur a été conduit à la maison d'arrêt de Lille.

Groupements belges. — Aujourd'hui dimanche, réunion générale de l'Union belge, à 10 h. Secrétariat à partir de 9 h. Les membres sont priés de retirer leur carte de sociétaire pour 1935 avant la réunion, car la tombola ne sera tirée qu'entre les membres présents et à jour de leur cotisation pour l'année en cours. Le soir, à 19 h., ducasse à pierrots. A partir de 17 h. 30, jeu de dés entre les participants, de nombreux prix seront distribués aux gagnants.

Aux établissements hospitaliers. — La Commission administrative des Hospices rappelle que la maternité et les nouvelles installations p